

Barrage de Mervent (85200)



Photo FVPPMA, 09/07/2012

Nom de l'association de pêche :

Amicale Vendée-Mère et barrage de Mervent

Description

En partant de Fontenay-le-Comte, prenez la D938T en direction de « La Châtaigneraie » et passez « Pissote ». Roulez environ 5 km puis tournez à droite sur la D99 en direction de « Mervent ».

Vous pouvez continuer environ 4 km puis après un tabac, tournez à gauche rue de la Chapelle. N'hésitez pas à suivre les petits panneaux indiquant les circuits pédestres et de V.T.T. Ensuite, prenez la première à gauche et continuez tout droit. Après avoir fait 200 m, vous pourrez apercevoir un grand parking sur votre droite. Pour accéder au parcours, empruntez le chemin à pied avant le parking.

Vous pouvez aussi continuer toujours tout droit sur la D99 pour accéder à un autre parcours. Pour cela, traversez le pont puis à votre droite vous pourrez stationner sur un grand parking. Pour rejoindre le parcours, il suffit de traverser la départementale.

Les pêcheurs confirmés et amateurs pourront se mesurer aux carnassiers pour essayer de ferrer un brochet ou un sandre; il existerait de beaux spécimens.

Il existe également 2 parcours de pêche de nuit de la carpe (un parcours annuel et un parcours temporaire).

Fiche technique

Public(s) : Tous publics

Accessibilité : Facile

Stationnement : 2 parkings (P1 = 30 places / P2= 30 places)

Distance véhicule / rive : 60 m au minimum

Milieu : Barrage

Rive : Gauche et droite

Berges : Encombrées

Superficie : 128 ha

Largeur entre rives : 100 m

Profondeur moyenne : Entre 3 m et 6 m

Type de fond : Rocheux

Emplacements : Ombragé

Equipements : Descentes à bateaux

Types de pêche conseillés

- Pêche au coup
- Pêche du carnassier
- Pêche de la carpe de nuit
- Fixe
- Itinérante

Atouts du site

- Nombreuses caches pour poissons
- Pente douce (sur le premier parcours)
- Respectez la réglementation à l'entrée du site

Spécificité du site

Fédération de pêche de Vendée

Tél: 02.51.37.19.05

Contact

Site : <http://www.federation-peche-vendee.fr>



Amis pêcheurs, n'oubliez pas que la **carte de pêche est nominative et obligatoire** pour toutes personnes en action de pêche.

Vous pourrez vous la procurer auprès d'un **dépositaire** ou sur le **site Internet** de la fédération de pêche de Vendée :

<http://www.federation-peche-vendee.fr>

Remarque : Si vous avez un doute concernant la pêche, n'hésitez pas à consulter la réglementation du Site Internet de la fédération de pêche.

Sources : Fédération de pêche de Vendée, IGN ©

Mise à jour : 2017

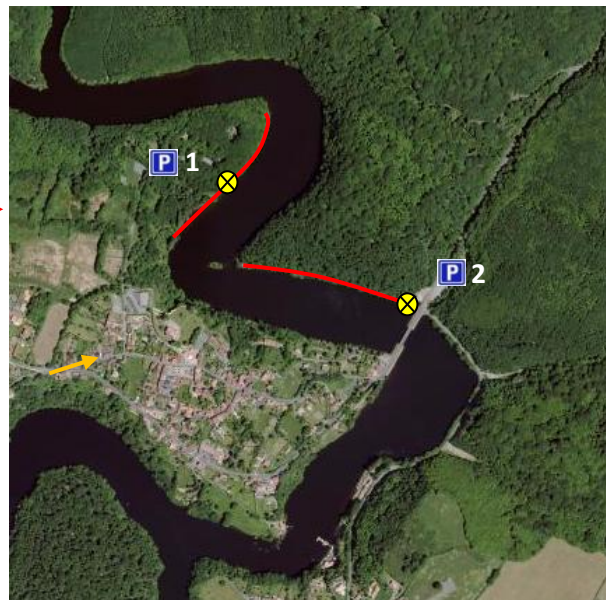
Barrage de Mervent (85200)

Axes Routiers à suivre

Départ : Fontenay-le-Comte
 D938T : direction La Châtaigneraie
 D99 : direction Mervent
Arrivée : Mervent

A proximité

Vouvant : 8 km
 Fontenay-le-Comte : 12 km
 La Roche-sur-yon : 68 km



Légendes

- Linéaire de pêche
- P Parking
- ⊗ Descente à bateaux
- ➔ Vous arrivez par là



Photo FVPPMA, 09/07/2012



Photo FVPPMA, 09/07/2012